



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**CASTELRENAUDAIS**

**Réunion du Conseil Communautaire**

**le mardi 23 novembre 2021 à 19 heures  
Salle du Conseil**

**Compte rendu**

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 23 novembre à 19 heures, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.  
Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : lundi 11 octobre 2021

Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Chantal AVENET, Fabien HOUZÉ, Odile LANDRY, Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Alain PELÉ, Mario GIAVARINA, Véronique BERGER, Jocelyne PETAY, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Caroline DOARÉ, Joël DENIAU, Gino GOMMÉ, Joël BESNARD, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Béatrice VERWAERDE, Catherine DATTÉE, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents excusés :

Jean-Claude BAGLAN donne pouvoir à Chantal AVENET,  
Damien GARCIA donne pouvoir à Fernand GARCIA,  
Evelyne HAURY donne pouvoir à Alain PELÉ,  
Corinne GUILLAUT, Sylvie GANNE, Smaïl ABERKANE, Delphine MOROM-MENDES.

Monsieur Fernand GARCIA remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée .....	31
Nombre de délégués en exercice .....	31
Quorum.....	16

**Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire**

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

**Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 18 octobre 2021**

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 18 octobre 2021.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Attribution des aides SATESE 37 – Désignation des membres représentants la Communauté de communes**

Le Conseil communautaire a désigné Madame Caroline DOARÉ et Monsieur Alain DROUET en qualité de membres titulaires et Monsieur Damien GARCIA et Madame Jocelyne DEFEINGS en qualité de membres suppléants pour représenter la Communauté de communes au comité syndical du SATESE 37.

**Contrat régional de solidarité territoriale (CRST) 2018-2024 : Bilan à mi-parcours**

Le Conseil communautaire a validé le bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

## **Location de la Maison du Tourisme du Castelrenaudais**

Le Conseil communautaire a fixé le tarif de location hors période touristique de la Maison du Tourisme du Castelrenaudais à 100 € TTC le week-end, et à 200 € TTC pour la semaine week-end compris, ménage inclus et a rappelé que chaque location fera l'objet d'un contrat de location.

## **STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE**

### **Promesse de vente de parcelles sur la ZAC Porte de Touraine – A10 sur la commune d'Autrèche**

Le Conseil communautaire a approuvé la signature d'un compromis de vente des parcelles A018 – A109 – A0735 – A0736 – A0737 – A0738 – A0739 – A0740 – A0741 – A0742 – A0743 – A0745 – A1037 – A1044 d'une superficie d'environ 15 hectares au prix de 21,50 € HT le m2 sous réserve de l'ensemble des clauses suspensives, a approuvé la signature de l'acte de vente aux conditions et modalités dudit compromis au groupe GLP, a précisé que le compromis de vente devra être signé au plus tard le 31 janvier 2022, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à négocier et à signer tous les documents afférents à cette transaction, et notamment l'avenant au cahier des charges de cession des terrains fixant la surface de plancher autorisée.

### **Renforcement de la puissance électrique et effacement de la ligne HTA pour le Parc d'Activités Porte de Touraine – A10 sur la commune d'Autrèche**

Le Conseil communautaire a accepté le devis de renforcement électrique et l'effacement de la ligne HTA du Parc d'Activités Porte de Touraine de 597 392,66 € HT, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer le devis et tous les documents relatifs à ces dossiers.

### **Aides à l'immobilier d'entreprises – Soutien au projet de la SCI du Chant de l'Alouette**

Le Conseil communautaire a décidé d'octroyer une aide à l'immobilier d'un montant de 22 500 € abondée par le Conseil régional à hauteur de 22 500 €, à la SCI du Chant de l'Alouette, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à finaliser et à signer la convention et tous les documents relatifs à ce dossier.

### **Avenant à la convention de développement économique entre le Conseil régional et la Communauté de communes**

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou un vice-président à signer l'avenant à la convention de partenariat économique, et a autorisé Madame la Présidente ou un vice-président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

## **PETITE ENFANCE**

### **Crèche familiale : Convention de prestation de service unique (PSU) et bonus pour 2021-2024**

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de la convention, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF Touraine pour la convention Prestation de service unique (Psu), Bonus « mixité sociale », « inclusion handicap », et « territoire Ctg » pour la crèche familiale.

### **Multi accueil : Convention de prestation de service de service unique (PSU) et bonus pour 2021-2024**

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de la convention, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF Touraine pour la convention Prestation de service unique (Psu), Bonus « mixité sociale », « inclusion handicap », et « territoire Ctg » pour le multi-accueil.

### **Avenant à la convention de prestation de service (PS) du LAEP pour 2021**

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de la convention, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF Touraine pour l'avenant à la convention Prestation de service LAEP, Bonus territoire Ctg.

## **FINANCES**

### **Budget SPANC – Mise en non-valeur**

Le Conseil communautaire a accepté l'état de mise en non valeur transmis par le trésorier de Château-Renault sur le budget SPANC pour un montant global de 60,00 € TTC de 2019.

### **Budget Général – Créances éteintes**

Le Conseil communautaire a pris acte de l'état de créance éteinte transmis par le trésorier de Château-Renault sur le Budget Général pour un montant global de 71,25 € TTC, et a demandé l'enregistrement comptable de la créance éteinte.

### **Budget Général – Mise en non-valeur**

Le Conseil communautaire a accepté l'état des mises en non-valeur transmis par le trésorier de Château-Renault sur le budget général pour un montant global de 7 697,16 € TTC de 2016 à 2021 (dont 7 607,19 € TTC pour les ordures ménagères ; 9,33 € TTC pour le multi-accueil et 80,64 € TTC pour l'aire d'accueil des gens du voyage).

### **Budget Général – Décision modificative n° 3**

Le Conseil communautaire a validé la décision modificative de transfert de crédit de 4 000 € de l'opération 11 (bâtiment avenue du Maine) vers l'opération 19 (équipement secrétariat) pour l'acquisition de matériel informatique et téléphonique, et l'augmentation des crédits de fonctionnement des chapitre 67 et 77 de 66 503 € pour annuler le rattachement du remplacement de la cuve du centre aquatique qui sera pris en charge par les assurances des entreprises responsables.

## **INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Comptes rendus des Commissions et Syndicats**

### **Informations diverses**

### **Questions diverses**

À Château-Renault, le 25 novembre 2021

La Présidente,



Brigitte DUPUIS

### **AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### **AVIS AU PUBLIC**

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales